

Contribution de Michelle Salotti
Membre du bureau de l'association U Levante

Quel devenir pour le trait de côte ?

Le dossier officiel du débat public (page 71) affirme : « Toutes les simulations, sur courte et longue période, ont montré que la limite sud de l'impact sur le littoral restait très proche du port (800 à 1000 m). En aucun cas, l'extension sur le site de la Carbonite n'aura un impact sur le débouché de l'étang de Biguglia (le grau) ou le lido de la Marana. »

Voilà une affirmation dénuée d'ambiguïté : tout va bien, tout ira bien. Est-ce si certain ?

1 – INTRODUCTION

«Tout le monde» reconnaît aujourd'hui qu'il est fondamental de n'autoriser la réalisation d'ouvrages, même d'apparence bénigne, sur le littoral, qu'après avoir pu analyser les conséquences de ces ouvrages sur l'équilibre du littoral. Cette question du devenir du trait de côte est fondamentale, bien qu'assez technique. Quelles sont les notions de base permettant d'appréhender cette question?

«Les matériaux qui constituent les plages sont mobiles: d'une part perpendiculairement au trait de côte en raison de leur déplacement par les vagues, mais aussi parallèlement à lui à cause de la dérive littorale. En effet, en dépit de leur réfraction à l'approche de la côte, les vagues arrivent le plus souvent au rivage avec une certaine obliquité, ce qui donne naissance, dans la zone du déferlement, à un courant parallèle au rivage; c'est ce courant qui est appelé dérive littorale.» **Paskof Roland 1983.**

« Le littoral de la côte sableuse orientale est constitué de sable fin à moyen facilement mis en suspension par les houles de tempêtes normales. On note, au nord du Golo, la présence d'une ou deux séries de deux barres, symptômes des effets des houles de tempête responsables de la barre éloignée et des houles d'été, responsables de la barre proche. Les houles qui atteignent le site se répartissent en énergie à peu près symétriquement par rapport à un axe Est-Ouest. Les sollicitations du transit littoral sur la côte sont donc alternées. *La résultante est faible* et dirigée du sud au nord sur la partie centrale comme sur les tronçons d'extrémité. Tous les symptômes que constituent les impacts d'ouvrages* sur le comportement du littoral attestent du sens Nord-Sud de la résultante du transit. *Il est probable que l'intensité du transit résultant s'atténue dans les deux tronçons d'extrémité.* »(Bastia et embouchure).

- : ports de Cagnanu, port de Campuloru, digue du grau d'Urbinu

« Par ailleurs, la composante de l'énergie perpendiculaire au littoral de l'ensemble des houles n'est pas négligeable. On peut donc s'attendre à des mouvements importants de sédiments dans le profil des plages. ... Ces mouvements dans le profil s'accompagnent souvent d'un départ irréversible des sédiments très fins vers le large. » **SOGREAP, BRGM, 1987, Catalogue sédimentologique des côtes françaises, La Corse.**

« Des travaux portuaires, sur une côte affectée par une dérive littorale prédominante et chargée en sédiments, risquent de perturber gravement le transit des matériaux et de modifier de façon appréciable l'évolution du rivage. Des atterrissements se forment contre les jetées qui arrêtent le courant côtier tandis que les secteurs situés à l'aval, par rapport à ce courant, démaigrissent et reculent car ils sont privés d'apports sédimentaires. » Paskof Roland 1983.

2 - QUELLES POURRAIENT ETRE LES CONSEQUENCES DE LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU PORT CONTRE LA JETEE ET, PLUS AU SUD, POUR LA PLAGE DE L'ARINELLA ?

Le dossier qui accompagne le débat affirme, photos montage à l'appui, qu'un engraissement est attendu au sud du nouveau port (100 m). Ce scénario s'appuie sur l'affirmation d'une dérive littorale générale Nord-Sud. Cette prévision paraît en accord avec la connaissance des exemples plus anciens (Campuloru, Urbinu) où un engraissement en amont est constaté. « Sur la côte orientale ... si on interrompt le transit par une digue, une jetée, un épi, on notera un engraissement du littoral du côté amont de l'ouvrage et on provoquera au contraire une érosion côté aval. ». A. Gauthier, 1989

Le dossier affirme également que la seule autre conséquence sera un dégraissement de la plage 600 m plus au sud, de 10 m de large sur une longueur de 300 à 400 m

Cependant, selon les scientifiques, cette côte située entre Bastia et l'embouchure du Golo est « stable » : « Au nord de l'embouchure du Golo, le secteur Bastia-Punta d'Arcu, est relativement **stable**, caractérisé par un transit littoral résultant annuel faible, dont l'orientation varie probablement au cours des années, en fonction de l'occurrence des fortes tempêtes avec, semble-t-il, une orientation prédominante interannuelle vers le sud, dans la zone centrale du cordon littoral. » BRGM, 1982, Le delta du Golo

La question est alors la suivante : si, sur cette portion de côte, le bilan du transit littoral est faible y aura-t-il réellement engraissement ? Les courts épis qui bordent la route du front de mer n'ont pas donné lieu à des phénomènes d'engraissement. Mais il est vrai que la taille de la jetée projetée pour le nouveau port est sans commune mesure avec la taille de ces épis (il serait intéressant de disposer de l'étude d'impact qui a précédé leur réalisation).

Le dégraissement (provisoire ?) envisagé affectera la fréquentation balnéaire des habitants des quartiers de Lupinu qui, fort heureusement, aujourd'hui, trouvent sur cette plage un accès facile à la mer.

3 - QUELLES POURRAIENT ETRE LES CONSEQUENCES SUR LE GRAU DE L'ETANG DE BIGUGLIA ET SUR LE LIDO DE LA MARANA ?

Le rapport lisible sur internet (CCI de Bastia, port de commerce de Bastia -Etude de trafic et de développement portuaire Rapport de phase 2 Besoins - Concepts associés – Hiérarchisation des esquisses – Faisabilité des esquisses retenues, SOGREAH – CATRAM – Jonction) indique, page 39, parmi les contraintes environnementales, à la fois « Pas de contraintes sédimentologiques spécifiques » et « Incidence possible du projet sur la

dynamique sédimentaire du grau des étangs. A vérifier par une étude sédimentologique spécifique ».

Le dossier du débat public affirme lui qu' « en aucun cas l'extension sur le site de la Carbonite n'aura un impact sur le débouché de l'étang de Biguglia et le lido de la Marana. »

Ces deux écrits sont donc contradictoires. Où est la vérité ?

Comme vu supra, ce lido est une côte « stable ». Elle est aussi très urbanisée.

Selon le BRGM, 1982, Le delta du Golo « **L'équilibre morphologique des unités littorales dites « stables » peut être détruit** notamment par des interventions artificielles telles que dragages en mer ou sur le littoral ou encore édification d'ouvrages longitudinaux (réfléchissement de la houle) et transversaux (épis, digues) qu'il convient donc de ne pas autoriser sans étude préalable sérieuse ».

Les exemples d'érosion des plages et de bâtiments récemment détruits par les modifications du rivage liées à la construction d'ouvrages ne manquent pas en Corse. Les mêmes effets pourraient être observés au sud de la nouvelle jetée.

De surcroît, la destruction des 110 hectares de posidonies, « obligatoire » pour cette réalisation d'un nouveau port à La Carbonite pourrait déstabiliser ce littoral « stable ».

En effet, « Les herbiers qui se développent dans l'étage infralittoral jouent un rôle important dans l'équilibre des rivages meubles. Par exemple, sur les côtes méditerranéennes, les prairies sous-marines à Posidonies constituent un lacis à mailles serrées de feuilles rubanées, de rhizomes et de racines qui piège les matériaux déplacés par les courants côtiers **et les fixe**. Les plantes croissent verticalement au fur et à mesure des progrès de l'ensablement. Ainsi se forment des mattes qui, non seulement surélèvent les fonds, mais aussi **freinent l'énergie des vagues en jouant un rôle de brise-lames naturels**. Or ces prairies à Posidonies sont sensibles au rejet en mer, à proximité du rivage, de matériaux solides et surtout de polluants chimiques. Elles régressent alors rapidement et leur rôle protecteur disparaît. » Paskof Roland 1983, extraits.

On est donc en droit de se demander quel est l'avenir réel de la plage de l'Arinella, du grau de l'étang et du cordon lagunaire de La Marana si le port de La Carbonite est réalisé. Puisque le bureau SOGREAH, les maîtres d'œuvre et d'ouvrage affirment qu'aucune conséquence ne sera observable, ils accepteront sûrement que, au minimum, leurs responsabilités soient financièrement engagées.

4 - QUELLES SERONT LES CONSEQUENCES PLUS AU NORD ?

Selon A. Gauthier, 1989, sur cette côte « Les ouvrages de petites dimensions en mer finissent par être contournés par le transit littoral et l'érosion cesse en aval. Au contraire, les ouvrages plus importants, qui s'étendent plus loin au large, peuvent, s'ils se développent au delà du système des sillons et des rides, interrompre définitivement le transit en canalisant le transit qui de parallèle devient perpendiculaire à la côte et atteint des profondeurs où le sédiment est perdu. ».

La grande jetée envisagée pourrait donc aboutir à la perte définitive, pour le littoral, des sédiments que la dérive littorale Sud-Nord transporte. **Si les sédiments sont « perdus » par**

entraînement vers les grands fonds, les plages situées au nord de Bastia en souffriront-elles ? Rien n'est dit sur cette question qui mérite pourtant d'être étudiée avec le plus grand sérieux. Quid de la plage de Toga par exemple ?

Jouer les apprentis-sorciers en créant ce port à la Carbonite est-il raisonnable ?

Michelle Salotti
31 mars 2007